COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DU GROUPE ROMAND
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 24 MAI 1959.

Cette séance a été tenue en commun avec le Groupe Strasbourgeois, à Colmar. On en trouvera la relation dans le compte-rendu des séances du Groupe strasbourgeois, ci-dessous, p. 74.

II.

SÉANCE DU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1959
A GENÈVE

Président : M. Jean BÉRANGER.

Membres présents. — MM. J. Béranger, J.-P. Borle, M^lle^ E. Bréguet, MM. J. Breitmeyer, M. Burger, F. Byrde, E. Campiche, le chanoine E. Cantin, P. Carraz, M^me^ H. Chardonnens, MM. P. Collart, J. Degiorgis, L. Dietrich, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, B. Hoffmann, M^lle^ Y. James, M. Y. James, Sœur Dominique Kaech, MM. l'abbé J. Kaech, Ed. Liechtenhan, G. Magnin, le docteur A. Mathez, G. Méautis, J.-P. Mouchet, E. Noir, J. Nussbaum, A. Perrenoud, M^lle^ J.-M. Perrenoud, MM. G. de Plinval, M. Puelma, F. Roulin, J.-P. Schindler, P. Schmid, H. Stehlé, M^e^ J.-J. Thorens, M. S. Vautier, M^lles^ A. Villard, S. Wismer.

En ouvrant la séance, M. Béranger salue les participants, et notamment M. Paul COLLART, doyen de la Faculté des lettres de Genève et également membre du Groupe, et M. Ernesto FARIA, vice-doyen de la Faculté de philosophie, sciences et lettres de Rio-de-Janeiro, et Madame. Il remercie M^lle^ BRÉGUET de la part qu'elle a prise à l'organisation de cette journée.

Séance administrative.

M. J. BÉRANGER présente son rapport sur les trois années de sa

présidence, du 25 novembre 1956 au 22 novembre 1959. Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Stehlé, et remercié ses collègues du Comité, il retrace l'activité du Groupe, rappelant, notamment, les deux séances communes avec le Groupe strasbourgeois, à Augst et à Colmar. Des communications variées, touchant à tous les domaines de l'antiquité romaine, ont été présentées, soit par des membres du Groupe, soit par des hôtes illustres : MM. Marouzeau, Piganiol et Schilling. Les publications des membres du Groupe sont trop nombreuses pour qu'il soit possible de les énumérer toutes ; M. Béranger en cite un nombre imposant. Plusieurs membres du Groupe ont reçu des distinctions : M. Alföldi a été nommé directeur de département à l'Institute for advanced Study de Princeton ; Me A. Brauen, élu vice-président de l'Union internationale du notariat latin ; M. Perrochon, décoré de la croix de la Légion d'honneur ; M. P. Collart a été nommé professeur ordinaire à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne ; M. J. Béranger, professeur associé de la même faculté ; M. A. Labhardt, membre de la Commission fédérale de maturité ; M. A. Perrenoud a été nommé chargé de cours à l'Université de Neuchâtel ; il préside l'Association suisse des philologues classiques ; M. G. Redard est président de « Pro Aventico » ; il a été chargé de mission en Iran ; M. S. Vautier préside la Société vaudoise des maîtres secondaires. L'activité scientifique de quelques collègues s'est aussi manifestée par des communications ou leçons données en dehors du Groupe et de leur cercle professionnel : M. E. Dutoit a présenté des communications à Neuchâtel, devant l'Association des philologues classiques, et à Rome, au Congrès cicéronien ; M. Béranger, à Neuchâtel, Berlin-ouest, Paris, Bâle et Londres.

Le Groupe romand compte 118 membres. Il continue de s'accroître. Songeant à l'avenir, il ne cesse d'être en contact avec les étudiants, qu'il invite à ses séances et aux excursions, aidé en cela par les autorités universitaires locales. Il cherche aussi à encourager les jeunes à faire et présenter des travaux. Le Groupe romand joue un rôle qui justifie l'acte de ses fondateurs. M. Béranger conclut dans un sentiment de confiance dans la destinée du Groupe. L'assemblée adopte ce rapport.

— M. A. Perrenoud lit son rapport de trésorier. Mes A. Brauen et J.-J. Thorens, vérificateurs des comptes, proposent de lui donner décharge de ces comptes avec remerciements pour leur parfaite tenue. L'assemblée adopte cette proposition, ainsi que le rapport du trésorier.

— M. Perrenoud propose que la cotisation pour 1960 soit portée à 20 francs, vu l'augmentation du prix de la *R. É. L.* L'assemblée accepte cette proposition.

— Le Comité, au terme de son mandat, remet à l'assemblée sa démission. Le président Béranger n'étant pas immédiatement rééligible et se retirant du nouveau comité, de même que M. Labhardt, pris par d'autres tâches, l'assemblée réélit les trois autres membres de l'ancien comité et leur adjoint MM. J.-P. Borle et Y. James ; elle nomme à la présidence Mlle E. Bréguet. Le Comité pour 1960-1962 est constitué comme suit : présidente, Mlle Esther Bréguet, professeur à la Faculté des lettres de Genève ; vice-président, M. André Perrenoud, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel ; secrétaire, M. J.-P. Borle, professeur au Collège de Vevey ; trésorier, M. Yves James, professeur au Collège de Genève ; membre adjoint, M. Ernest Dutoit, professeur au Collège Saint-Michel de Fribourg.

La prochaine séance aura lieu à Avenches. Le Comité en fixera la date ultérieurement.

Communication à l'ordre du jour.

M. Béranger donne la parole à M. Mario Puelma, professeur à l'Université de Fribourg, pour une communication sur *Quelques aspects des origines de l'élégie romaine*. M. Puelma cherche à répondre à la question des origines grecques de l'élégie d'amour latine en examinant l'opinion de la critique et des poètes anciens. En suivant les déclarations des poètes romains eux-mêmes sur leurs modèles et leurs intentions, on arrive aux « Aitia » de Callimaque comme source principale non seulement des élégies étiologiques et mythologiques, mais aussi de l'élégie d'amour. M. Puelma examine ensuite la théorie des poètes romains et sa vérification dans leurs « Amores ». Le début de l'élégie amoureuse se présente, chez Catulle, comme des variations romaines sur un thème des « Aitia ». Cette technique se répète dans l'œuvre d'autres poètes élégiaques, surtout chez Properce. Ce qui est plus important encore, c'est que l'idée centrale, la loi du genre proprement dite, à laquelle les poètes élégiaques romains ont soumis leurs grands cycles de poésie amoureuse, se révèle également empruntée aux « Aitia » de Callimaque, œuvre représentative d'un type tout nouveau du genre élégiaque, l'élégie « hésiodienne ». La théorie des poètes élégiaques romains se trouve pleinement confirmée dans leur œuvre d' « Amours », dès qu'on admet l'idée d'une *imitatio Graecorum* plus approfondie.

— M. Béranger remercie M. Puelma de cet exposé si riche, où le problème était posé d'une façon nouvelle.

— Mlle Bréguet : La communication de M. Puelma éclaire le problème des relations entre Callimaque et les poètes élégiaques latins qui se sont réclamés de lui. Elle ne lui paraît, toutefois, pas expliquer

comment la plus grande partie de l'œuvre de Properce, ses trois premiers livres, et surtout les élégies de Tibulle, dont le caractère est lyrique et personnel avant tout, peuvent se mettre sous l'autorité de Callimaque.

— M. Favez demande jusqu'à quel point M. Puelma admet l'originalité de l'élégie latine.

C'est en invoquant le thème général de l'amour, répond M. Puelma, dont toutes les manifestations qu'il provoque sont représentées.

— M. Dutoit : M. Puelma a parlé d'élégie épique et d'épopée élégiaque. N'y a-t-il pas là un paradoxe? L'amour a autant ou même plus d'importance dans l'épopée élégiaque d'Apollonius de Rhodes que dans l'élégie épique de Callimaque. Certaines parties de monologues de Plaute ont aussi des éléments élégiaques.

M. Puelma appelle épopée élégiaque une épopée en vers élégiaques. Les Romains ont eu un type d'épopée didactique sur le modèle des « Aitia » : l'*Ars amandi*.

— M. de Plinval, rappelant que M. Puelma est remonté jusqu'à Hésiode dans sa recherche des sources grecques, pense qu'il y a là une idée à approfondir. Hésiode avait composé un catalogue des fables célèbres. Les élégiaques ne l'auraient-ils pas utilisé?

M. Puelma répond qu'il n'est pas possible de le savoir, vu la perte des œuvres de poètes alexandrins intermédiaires, comme Philétas.

Un déjeuner réunit ensuite les participants au Buffet de Cornavin. M. Béranger présenta les excuses des autorités genevoises invitées : M. A. Borel, président du Département de l'Instruction publique; M. H. Grandjean, directeur de l'enseignement secondaire; M. P. Bouffard, conseiller administratif. Il exprima ses regrets, qui étaient ceux de tous, de l'absence de M. Marouzeau, retenu à Paris par sa santé et la saison; d'autres membres du Groupe s'étaient fait excuser également.

M. Béranger donna la parole à M. E. Faria, qui parla de la situation des études latines au Brésil, le seul pays de l'Amérique latine où le latin est enseigné au degré secondaire. Une Faculté universitaire de philosophie, sciences et lettres s'est ouverte en 1934; il y en a maintenant soixante-dix. Mais il faut créer des livres, former des maîtres.

M. Béranger remercie chaleureusement M. Faria. Il se plaît à évoquer le rôle éminent que joue notre hôte tant dans le domaine du latin en général par la qualité de ses travaux scientifiques qu'en Amérique du Sud par sa contribution au développement des études classiques, en

liaison avec notre monde occidental. Les latinistes du Brésil luttent pour le même idéal que nous. Dans cet ordre d'idées, M. Béranger note que le prochain congrès de la Fédération internationale des études classiques aura lieu dans cinq ans aux États-Unis et qu'une revue japonaise publie des articles sur Thucydide et Cicéron en même temps qu'une étude de M. Favez : extension réjouissante de l'intérêt que suscitent les études classiques.

M. E. Liechtenhan prend la parole pour remercier, au nom du Groupe, M. Béranger d'avoir mené le Groupe romand si remarquablement pendant son « principat ». L'assemblée s'associe par ses applaudissements à cet hommage.

Dans l'après-midi, les latinistes se rendirent au Musée Rath. M. E. Sollberger, directeur des musées *par interim*, les y accueillit et leur dit obligeamment quelques mots d'introduction à la visite de l'exposition van Dongen, qui clôtura cette belle journée.